

LE  
PROGRÈS  
C'EST  
VOUS !

S'engager comme

#**activateur**  
**de progrès**

EMPLOI & HANDICAP



ouvrir l'emploi  
aux personnes handicapées

# VOUS PARTAGEZ LES VALEURS ACTIVATEUR DE PROGRÈS,

VOUS PENSEZ QUE LE HANDICAP  
CONSTITUE

# UN VÉRITABLE LEVIER D'INNOVATION

EN FAVEUR D'UN MODÈLE PLUS INCLUSIF  
APTE À RÉPONDRE  
AU DÉFI CONTEMPORAIN  
DE L'ÉGALITÉ DES CHANCES.

Devenez activateur de progrès  
sur [activateurdeprogres.fr](https://activateurdeprogres.fr)

**S'ENGAGER COMME**  
**#activateur de progrès**  
**EMPLOI & HANDICAP**

**Nous, dirigeants, entrepreneurs, cadres d'entreprise et collaborateurs partageons la conviction que la question du handicap peut constituer, pour l'entreprise, un formidable levier d'innovation en faveur d'un modèle plus inclusif apte à répondre au défi contemporain de l'égalité des chances. Pour que l'entreprise joue pleinement ce rôle, nous nous engageons dans la communauté #activateur de progrès, dont ceci est la charte des valeurs et engagements.**

**NOUS SOMMES CONVAINCUS QUE LE HANDICAP EST FACTEUR DE PROGRÈS DANS L'ENTREPRISE ET POUR LA SOCIÉTÉ TOUT ENTIÈRE.**

- > Le handicap, au-delà de la contrainte qu'il représente pour les personnes concernées, est aussi un atout, une opportunité pour l'entreprise de mieux faire, d'innover et d'être en faveur d'une meilleure justice sociale. Il révèle une prise de conscience plus générale visant à normaliser, voire valoriser la différence dans le cadre professionnel.
- > L'inclusion du handicap est un véritable « laboratoire de co-diversité », un cas pratique idéal pour mieux appréhender l'ensemble des problématiques professionnelles liées aux relations humaines et sociales, quand on sait gérer le handicap, on sait gérer la diversité.
- > Le handicap est vecteur de progrès social. Embauches, maintien dans l'emploi des personnes handicapées, c'est remettre en question les processus RH existants, vieillissants, portés mal adaptés à nos réalités sociales quotidiennes. C'est favoriser des réflexions de fond amenant une évolution positive pour les entreprises, mais aussi pour leurs salariés.
- > La réelle prise en compte du handicap et sa compensation représentent un pari gagnant pour toute l'entreprise. Au-delà des personnes en situation de handicap, cela inclut des réflexions bénéfiques à tous : salariés en interne, mais également clients, partenaires, sous-traitants... et contribue concrètement aux conditions de travail, la qualité et l'accessibilité des lieux et environnement de travail, leurs équipements.

**NOUS ENGAGEONS UNE OU PLUSIEURS ACTIONS CONCRÈTES EN FAVEUR DE L'INCLUSION DES PERSONNES HANDICAPÉES ET NOTAMMENT :**

- > Ouvrir les recrutements aux personnes handicapées, quel que soit les postes, en privilégiant les compétences professionnelles des candidats, sans a priori ni idées reçues.
- > Favoriser le maintien dans l'emploi et l'évolution professionnelle de salariés handicapés, devenus handicapés ou dans le handicap invisible.
- > Prendre en compte les handicaps et mettre en œuvre les moyens nécessaires à la compensation du handicap ou poste de travail, en formation ou dans le cadre du parcours d'insertion.
- > Mettre en place une ou plusieurs aides (jeu de rôles, moyens humains et financiers permettant d'assurer, au-delà des progrès, une inclusion réelle des personnes handicapées).

**NOUS TÉMOIGNONS DE NOTRE ENGAGEMENT EN FAVEUR DE L'INCLUSION DES PERSONNES HANDICAPÉES POUR AMÉLIORER ENCORE LA PLACE DES PERSONNES HANDICAPÉES DANS L'EMPLOI :**

- > En partageant nos expériences en interne à l'ensemble des salariés de l'entreprise et à l'externe auprès des clients, sous-traitants, grands publics... notamment à l'occasion de la Semaine Européenne pour l'emploi des Personnes Handicapées qui se déroule chaque année le 3ème semaine de novembre.
- > En utilisant, et en le personnalisant lorsque c'est possible, les supports de communication Activateur de progrès mis à disposition.

**agefiph** ouvrir l'emploi aux personnes handicapées

**DEVENEZ  
ACTIVATEUR  
DE PROGRÈS**

**MOBILISEZ-VOUS ET  
AGISSEZ POUR L'EMPLOI  
DES PERSONNES  
HANDICAPEES**

**SENSIBILISEZ VOS  
COLLABORATEURS AU  
HANDICAP**

**FAITES CONNAÎTRE  
VOTRE ENGAGEMENT ET  
VOS ACTIONS**

# ASSOCIEZ-VOUS A UNE CAMPAGNE DE COMMUNICATION NATIONALE



Le message « **Activeur de progrès, ensemble, continuons à faire progresser les entreprises grâce aux personnes handicapées !** » sera diffusé à la télévision, en radio, sur internet, dans le métro parisien et dans huit gares en régions, lors de deux vagues en septembre et novembre.

**Votre engagement et vos actions sont mises en avant sur le site internet [activeurdeprogres.fr](http://activeurdeprogres.fr), dans la presse, sur les réseaux sociaux, lors d'événements organisés pendant la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées...**

# AGISSEZ POUR L'EMPLOI DES PERSONNES HANDICAPÉES

Du 6 au 9 octobre,

- Inscrivez-vous à l'Université du réseau des référents handicap, le rendez-vous des professionnels du handicap en entreprise.

Du 16 au 22 novembre, lors de la Semaine européenne des personnes handicapées.

- Participez aux événements organisés sur tous les territoires par l'Agefiph et ses partenaires.
- Faites découvrir votre entreprise et vos métiers à une personne handicapée le temps d'une journée avec l'opération Duoday.
- Proposez à des salariés en situation de handicap de partager leur expérience avec des demandeurs d'emploi handicapés.

# BÉNÉFICIEZ D'OUTILS CLÉ-EN-MAIN POUR **SENSIBILISER AU HANDICAP** VOS COLLABORATEURS

Dès votre inscription,

- Accédez à des **vidéos, affiches et dépliants** thématiques pédagogiques sur les différents handicaps dans l'emploi.
- Proposez à vos collaborateurs de **tester leurs connaissances** grâce au jeu Handipoursuite.
- Organisez, dans vos locaux, l'événement clés en main **Activateur de progrès en fête !**

# VOUS ÊTES ACTIVATEUR DE PROGRÈS, FAITES LE SAVOIR !

- Personnalisez et imprimez les affiches avec votre logo et vos équipes. Vous disposez dans les fichiers à télécharger de modèles d'affiches modifiables, permettant d'intégrer votre logo pour les personnaliser ou d'en modifier le format. Il vous suffit d'y intégrer les photos que vous aurez prises !
- Utilisez les bannières sur votre site internet, votre intranet, en signature de vos emails, sur vos réseaux sociaux.



Intégrer les photos de vos collaborateurs valides et en situation de handicap, seul ou en équipe



# TÉMOIGNEZ DE VOS ENGAGEMENTS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX AVEC LE **#ACTIVATEURDEPROGRÈS**



- **Rejoignez-nous** sur Facebook, Twitter, LinkedIn, Youtube et Instagram avec le **#activateurdeprogrès**
- **Postez** vos messages témoignant de vos bonnes pratiques
- **Mettez en ligne** les photos et vidéos des collaborateurs mobilisés

# MERCI

POUR VOTRE ENGAGEMENT  
EN TANT QU'ACTIVATEUR DE PROGRÈS  
ET N'HÉSITEZ PAS À PARTAGER  
VOS BONNES PRATIQUES.  
ELLES SERONT PEUT-ÊTRE RÉCOMPENSÉES  
GRÂCE AU PRIX ACTIVATEUR DE PROGRÈS !

#**activateur**  
**de progrès**

EMPLOI & HANDICAP



ouvrir l'emploi  
aux personnes handicapées